

Interpellation - 25_INT_107 - Nicolas Suter et consorts - L'aide sociale vaudoise en comparaison intercantonale

<u>Texte déposé</u>:

L'aide sociale est un dispositif de solidarité important dans notre canton. Au vu des moyens engagés, il est essentiel de veiller à l'efficience de ce type de dispositif. Une récente étude mandatée par la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie présente une analyse comparative entre les cantons de Zurich, Berne et Vaud. Elle consacre un chapitre à l'aide sociale et son utilisation.

L'étude note ainsi : « La part des paiements effectifs aux bénéficiaires dans le total des dépenses nettes pour l'aide sociale et l'asile est nettement plus faible dans le canton de Vaud que dans les autres cantons. En 2022, le total des paiements effectués aux bénéficiaires d'aide sociale au sens strict a représenté seulement 38 % des dépenses du domaine « aide sociale et domaine de l'asile », contre 62 % et 44 % dans les cantons de Berne et de Zurich respectivement ».

Concrètement cela signifie que, dans le canton de Vaud, seuls 38% de l'argent qui leur est dédié arrive directement aux bénéficiaires. Aussi, nous souhaitons poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Comment le Conseil d'Etat explique-t-il qu'une si grande part des dépenses de l'aide sociale dans le canton de Vaud n'aillent pas aux bénéficiaires (seuls 38% reviennent aux bénéficiaires contre 62 % et 44 % dans les cantons de Berne et de Zurich)?
- Pour quelles raisons les deux autres cantons présentent-ils ce qui semble être une performance nettement meilleure ?
- Quelles mesures compte prendre le Conseil d'Etat pour corriger cet état de fait ?

Conclusion: Ne souhaite pas développer

Cosignatures:

- 1. Aurélien Demaurex (V'L)
- 2. Bernard Nicod (PLR)

- 3. Blaise Vionnet (V'L)
- 4. Carole Dubois (PLR)
- 5. Carole Schelker (PLR)
- 6. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
- 7. Charles Monod (PLR)
- 8. Denis Dumartheray (UDC)
- 9. Elodie Golaz Grilli (PLR)
- 10. Fabrice Moscheni (UDC)
- 11. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
- 12. Georges Zünd (PLR)
- 13. Gérard Mojon (PLR)
- 14. Grégory Bovay (PLR)
- 15. Guy Gaudard (PLR)
- 16. Jean-Claude Favre (V'L)
- 17. Jean-Daniel Carrard (PLR)
- 18. Jean-François Cachin (PLR)
- 19. Jean-Louis Radice (V'L)
- 20. Jean-Luc Bezençon (PLR)
- 21. Jean-Marc Udriot (PLR)
- 22. Jean-Rémy Chevalley (PLR)
- 23. John Desmeules (PLR)
- 24. José Durussel (UDC)
- 25. Josephine Byrne Garelli (PLR)
- 26. Laurence Bassin (PLR)
- 27. Loïc Bardet (PLR)
- 28. Loïc Saugy (PLR)
- 29. Marc Morandi (PLR)
- 30. Marion Wahlen (PLR)
- 31. Mathieu Balsiger (PLR)
- 32. Maurice Neyroud (PLR)
- 33. Michael Wyssa (PLR)
- 34. Monique Hofstetter (PLR)
- 35. Nicolas Bolay (UDC)
- 36. Olivier Petermann (PLR)
- 37. Philippe Germain (PLR)
- 38. Pierre-Alain Favrod (UDC)
- 39. Pierre-André Romanens (PLR)
- 40. Pierre-François Mottier (PLR)
- 41. Sergei Aschwanden (PLR)
- 42. Stéphane Jordan (UDC)
- 43. Thierry Schneiter (PLR)
- 44. Valentin Christe (UDC)
- 45. Yann Glayre (UDC)